

AB ADVISORY
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 10 euros
Siège social : 11 Rue Jean Lurcat 95100 Argenteuil
Numéro 981 721 830 R.C.S. Pontoise

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 01/12/2023**

Le 01/12/2023,

L'associé s'est réunis au siège social, en assemblée générale extraordinaire sur convocation du président.

L'associé présent représentant la totalité des actions composant le capital de la Société, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par MME BENSIAH Abla, président associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

PREMIERE DECISION

L'associé unique, décide de modifier la date de clôture au 31 décembre et de fixer la date de clôture du premier exercice social au 31 décembre 2024

Cette résolution est adoptée a l'unanimité

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, décide de modifier l'article 6 des statuts de la société tel qu'il est indiqué ci-dessous :

ARTICLE 6 – Exercice social

L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. Par exception, le premier exercice sera clôturé le 31 décembre 2024.

TROISIEME DECISION

Les associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

MME BENSIAH Abla

